

Dénomination

Chef de Service Médecine Nucléaire, Radiothérapie, et Radiopharmacie

Rattachement
Hiérarchique

Chef de Division Applications Médicales

**Activités
Principales**

- Contribuer à l'élaboration de la réglementation, de prescriptions et règlements techniques ainsi que l'élaboration de guides et des recommandations de bonnes pratiques relatifs aux mesures de sûreté ainsi qu'aux programmes de radioprotection applicables aux activités de radiothérapie, de radiopharmacie et de médecine nucléaire, et veiller à la mise en application ;
- Contribuer à l'élaboration de la réglementation, des guides et des recommandations de bonnes pratiques relatifs à l'agrément des organismes techniques pour les services en lien avec ces pratiques médicales et veiller à la mise en application ;
- Contribuer à l'élaboration des formulaires de demande d'autorisation et d'agréments, et des plans d'évaluation de la sûreté, et en assurer leur application ;
- Procéder à l'analyse technique et au traitement des demandes d'autorisations /d'agréments pour l'exploitation/exercice de l'activité agréée, le renouvellement d'autorisation/ d'agrément, la modification ou la cessation de l'activité médicale en tenant compte et en appliquant les accords, les délais, les procédures et la législation et la réglementation applicable ;
- Rendre un avis sur la conformité de la demande d'autorisation/ d'agrément et déterminer les conditions de l'autorisation/agrément y afférentes ;
- Organiser et animer les réunions des groupes de travail thématiques « Niveaux de références diagnostiques », « formation des professionnelles de la santé à la radioprotection du patient », « justification des nouvelles technologies », « Contrôle qualité des dispositifs médicaux émetteurs de rayonnements ionisants...
- Participer aux réunions organisées avec les exploitants des installations et activités médicales ;
- Etablir, mettre à jour et assurer la gestion du système de collecte au niveau national des données recueillies dans le cadre des évaluations dosimétriques réalisées par les professionnels de santé, en vue de la mise à jour périodique des Niveaux de Références Diagnostiques « NRD » applicable en médecine nucléaire de diagnostic in vivo ;
- Collaborer à l'établissement des programmes d'inspections et en assurer l'exécution ;
- Etablir des listes de contrôle spécifique pour les pratique et activité médicale autorisée relevant de son service ;
- Appliquer le processus de « l'approche graduée » pour pouvoir fixer clairement les priorités.
- Contribuer à l'évolution des procédures d'inspection et de la documentation qui y est associée.
- Mener des inspections systématiques et des inspections de suivi ;
- Enquêter en cas d'incident ou accident radiologique ;
- Encadrer la rédaction des rapports d'inspection et le cas échéant des procès-verbaux ;

	<ul style="list-style-type: none"> - Participer, sur la base des conventions et accords de coopération conclues par AMSSNuR, à des inspections croisées réalisées avec d'autres organismes de réglementation nationaux ou étrangers ; - Contribuer à la mise en place et au maintien d'un niveau adéquat de culture de sûreté et de radioprotection des travailleurs, des patients, de la population et de l'environnement au sein des établissements médicaux autorisés ; - Contribuer à la rédaction des documents d'information du public sur la sûreté radiologique des installations et activités médicales ; - Participer à des échanges d'expertise et d'expériences avec des partenaires internationaux ; - Participer, sur la base de l'évaluation du retour d'expérience (REX), et d'une manière transverse, à l'amélioration des performances du processus d'autorisation/d'agrément et d'inspection.
--	---

 AMSSNuR	FICHE DE POSTE
Dénomination	Chef de Service Radiologie Conventiennelle et Interventionnelle
Rattachement Hiérarchique	Chef de Division Applications Médicales

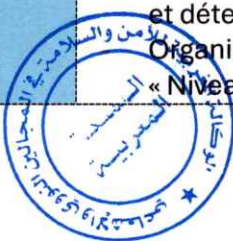
Activités Principales	<ul style="list-style-type: none"> - Contribuer à l'élaboration de la réglementation, de prescriptions et règlements techniques ainsi que l'élaboration de guides et des recommandations de bonnes pratiques relatifs aux mesures de sûreté et aux programmes de radioprotection applicables aux activités de radiologie conventionnelle et interventionnelle, et veiller à leur mise en application ; - Contribuer à l'élaboration de la réglementation, des guides et des recommandations de bonnes pratiques relatifs à l'agrément des organismes techniques pour les services en lien avec ces pratiques médicales et veiller à la mise en application ; - Contribuer à l'élaboration des formulaires de demande d'autorisation et d'agréments, et des plans d'évaluation de la sûreté et en assurer leur application ; - Procéder à l'analyse technique et au traitement des demandes d'autorisations /d'agréments pour l'exploitation/exercice de l'activité agréée, le renouvellement d'autorisation/ d'agrément, la modification ou la cessation de l'activité médicale mettant en œuvre les sources de rayonnements ionisants en tenant compte et en appliquant les accords, les délais, les procédures et la législation et la réglementation applicable ; - Rendre un avis sur la conformité de la demande d'autorisation/ d'agrément et déterminer les conditions de l'autorisation/agrément y afférentes ; - Organiser et animer les réunions des groupes de travail thématiques « Niveaux de références diagnostiques », « formation des professionnelles de la santé à la radioprotection du patient », « justification des nouvelles technologies », « Contrôle qualité des dispositifs médicaux émetteurs de rayonnements ionisants... ; - Participer aux réunions organisées avec les exploitants des installations et activités médicales ; - Etablir, mettre à jour et assurer la gestion du système de collecte au niveau national des données recueillies dans le cadre des évaluations dosimétriques réalisées par les professionnels de santé, en vue de la mise à jour périodique des Niveaux de Références Diagnostiques « NRD » applicable en radiologie conventionnelle et interventionnelle ;
------------------------------	--




	<ul style="list-style-type: none"> - Collaborer à l'établissement des programmes d'inspections et en assurer l'exécution ; - Etablir des listes de contrôle spécifique pour les pratiques et activité médicale autorisée relevant de son service ; - Appliquer le processus de « l'approche graduée » pour pouvoir fixer clairement les priorités ; - Contribuer à l'évolution des procédures d'inspection et de la documentation qui y est associée ; - Mener des inspections systématiques et des inspections de suivi ; - Enquêter en cas d'incident ou accident radiologique ; - Encadrer la rédaction des rapports d'inspection et le cas échéant des procès-verbaux ; - Participer, sur la base des conventions et accords de coopération conclues par AMSSNuR, à des inspections croisées réalisées avec d'autres organismes de réglementation nationaux ou étrangers ; - Contribuer à la mise en place et au maintien d'un niveau adéquat de culture de sûreté et de radioprotection des travailleurs, des patients, de la population et de l'environnement au sein des établissements médicaux autorisées ; - Contribuer à la rédaction des documents d'information du public sur la sûreté radiologique des installations et activités médicales ; - Participer à des échanges d'expertise et d'expériences avec des partenaires internationaux ; - Participer, sur la base de l'évaluation du retour d'expérience (REX), et d'une manière transverse, à l'amélioration des performances du processus d'autorisation/d'agrément et d'inspection.
--	--

 AMSSNuR	FICHE DE POSTE
Dénomination	Chef de Service Radiologie Dentaire
Rattachement Hiérarchique	Chef de Division Applications Médicales

Activités Principales	<ul style="list-style-type: none"> - Contribuer à l'élaboration de la réglementation, de prescriptions et règlements techniques ainsi que l'élaboration de guides et des recommandations de bonnes pratiques relatifs aux mesures de sûreté et aux programmes de radioprotection applicables aux activités de radiologie dentaire et veiller à leur mise en application ; - Contribuer à l'élaboration de la réglementation, des guides et des recommandations de bonnes pratiques relatifs à l'agrément des organismes techniques pour les services en lien avec ces pratiques médicales et veiller à la mise en application ; - Contribuer à l'élaboration des formulaires de demande d'autorisation et d'agréments, et des plans d'évaluation de la sûreté et en assurer leur application ; - Procéder à l'analyse technique et au traitement des demandes d'autorisations /d'agréments pour l'exploitation/exercice de l'activité agréée, le renouvellement d'autorisation/ d'agrément, la modification ou la cessation de l'activité médicale mettant en œuvre les sources de rayonnements ionisants en tenant compte et en appliquant les accords, les délais, les procédures et la législation et la réglementation applicable ; - Rendre un avis sur la conformité de la demande d'autorisation/ d'agrément et déterminer les conditions de l'autorisation/agrément y afférentes ; - Organiser et animer les réunions des groupes de travail thématiques « Niveaux de références diagnostiques », « formation des professionnelles
------------------------------	--



	<p>de la santé à la radioprotection du patient », « justification des nouvelles technologies », « Contrôle qualité des dispositifs médicaux émetteurs de rayonnements ionisants... ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participer aux réunions organisées avec les exploitants des installations et activités médicales ; - Etablir, mettre à jour et assurer la gestion du système de collecte au niveau national des données recueillies dans le cadre des évaluations dosimétriques réalisées par les professionnels de santé, en vue de la mise à jour périodique des Niveau de Références Diagnostiques « NRD » applicable en radiologie dentaire ; - Collaborer à l'établissement des programmes d'inspections et en assurer l'exécution ; - Etablir des listes de contrôle spécifique pour les pratique et activité médicale autorisée relevant de son service ; - Appliquer le processus de « l'approche graduée » pour pouvoir fixer clairement les priorités ; - Contribuer à l'évolution des procédures d'inspection et de la documentation qui y est associée ; - Mener des inspections systématiques et des inspections de suivi ; - Enquêter en cas d'incident ou accident radiologique ; - Encadrer la rédaction des rapports d'inspection et le cas échéant des procès-verbaux ; - Participer, sur la base des conventions et accords de coopération conclues par AMSSNuR, à des inspections croisées réalisées avec d'autres organismes de réglementation nationaux ou étrangers ; - Contribuer à la mise en place et au maintien d'un niveau adéquat de culture de sûreté, de sécurité et de radioprotection des travailleurs, des patients, de la population et de l'environnement au sein des établissements médicaux autorisées ; - Contribuer à la rédaction des documents d'information du public sur la sûreté radiologique des installations et activités médicales ; - Participer à des échanges d'expertise et d'expériences avec des partenaires internationaux ; - Participer, sur la base de l'évaluation du retour d'expérience (REX), et d'une manière transverse, à l'amélioration des performances du processus d'autorisation/d'agrément et d'inspection.
--	---

 <p>AMSSNuR</p>	<h3>FICHE DE POSTE</h3>
Dénomination	Chef de Service NORM et Radon
Rattachement Hiérarchique	Chef de Division Protection de l'Environnement
Activités Principales	<ul style="list-style-type: none"> - Contribuer à l'élaboration de la réglementation, de prescriptions et règlements techniques ainsi que l'élaboration de guides et des recommandations de bonnes pratiques relatifs aux mesures de sûreté radiologique ainsi qu'aux programmes de radioprotection applicables aux installations et activités générant NORM ou concernées par l'exposition au Radon et veiller à la mise en application ; - Contribuer à l'élaboration de la réglementation, des guides et des recommandations de bonnes pratiques relatifs à l'agrément des organismes techniques pour les services en lien avec ces installations et activités relevant de son service et veiller à la mise en application ; - Contribuer à l'élaboration des formulaires de déclaration demande d'autorisation et d'agrément, et des plans d'évaluation de la sûreté et de la radioprotection, et en assurer leur application ;



- Procéder à l'analyse technique et au traitement des déclarations et ou de demandes d'autorisations /d'agrément pour l'exploitation/exercice de l'activité agréée, le renouvellement d'autorisation/ d'agrément, la modification ou la cessation de l'activité concernées par NORM en tenant compte et en appliquant les accords, les délais, les procédures et la législation et la réglementation applicable ;
- Rendre un avis sur la conformité de la déclaration et ou de la demande d'autorisation/ d'agrément et déterminer les conditions de l'autorisation/agrément y afférentes ;
- Organiser et animer les réunions des groupes de travail thématiques : « Plan radon », « collecte des données relatives aux activités nationales concernées par NORM » ; « développement de stratégies pour une gestion efficace du risque NORM », « la radioprotection dans les installation /activités générant NORM » « stratégies de déclassement et remédiation des infrastructures contaminées par NORM » ; ...
- Etablir, mettre à jour et assurer la gestion du système de collecte au niveau national des données recueillies dans le cadre des évaluations de l'exposition au Radon ;
- Contribuer à la mise en œuvre du plan national de gestion du risque Radon ;
- Participer aux réunions organisées avec les exploitants des installations et activités concernées par NORM et ou par l'exposition au Radon ;
- Collaborer à l'établissement des programmes d'inspections et en assurer l'exécution ;
- Etablir des listes de contrôle spécifique pour les pratique et activité concernées par NORM et Radon autorisées ;
- Appliquer le processus de « l'approche graduée » pour pouvoir fixer clairement les priorités ;
- Contribuer à l'évolution des procédures d'inspection et de la documentation qui y est associée ;
- Mener des inspections systématiques et des inspections de suivi ;
- Enquêter en cas d'incident ou accident radiologique ;
- Encadrer la rédaction des rapports d'inspection et le cas échéant des procès-verbaux ;
- Participer, sur la base des conventions et accords de coopération conclues par AMSSNuR, à des inspections croisées réalisées avec d'autres organismes de réglementation nationaux ou étrangers en matière de gestion du risque NORM et Radon ;
- Contribuer à la mise en place et au maintien d'un niveau adéquat de culture de sûreté et de radioprotection des travailleurs, de la population et de l'environnement au sein des établissements autorisés relevant de son service ;
- Contribuer à la rédaction des documents d'information du public sur la sûreté radiologique des installations et activités générant NORM et sur l'exposition au Radon ;
- Participer à des échanges d'expertise et d'expériences avec des partenaires internationaux en matière de gestion du risque NORM et radon ;
- Participer, sur la base de l'évaluation du retour d'expérience (REX), et d'une manière transverse, à l'amélioration des performances du processus d'autorisation/d'agrément et d'inspection.



